

27^e dimanche du temps ordinaire. Année B
Frère Jean-Tristan
Livre de la Genèse 2,18-24
Psaume 127
Lettre aux Hébreux 2, 9-11
Évangile selon saint Marc 10, 2-16
Église Saint-Gervais - Saint-Protais, Paris
3 octobre 2021

*En ce temps-là des Pharisiens abordèrent Jésus pour le mettre à l'épreuve.
« Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? »*

Cette question est donc une mise à l'épreuve.

Une mise à l'épreuve pour Jésus d'abord.

À son époque, renvoyer sa femme était une procédure légale courante.

Il suffisait au mari de produire un « acte de répudiation » pour renvoyer son épouse chez ses parents.

Le mari n'avait qu'une seule obligation : rembourser la dot qu'il avait reçue de sa belle-famille.

L'épouse, elle, ne pouvait pas s'opposer à la procédure.

Les motifs de répudiation variaient en fonction des écoles rabbiniques.

Les rigoristes comme le rabbin Chammaï, contemporain de Jésus, interdisaient la répudiation sauf si la femme s'était mal conduite moralement.

Le rabbin Hillel, plus « souple », l'autorisait si, je cite, « la femme avait laissé brûler son repas ».

Pour Rabbi Aqiva, c'était encore plus simple, un homme pouvait répudier son épouse si, je cite, « il avait trouvé une femme plus belle qu'elle ».

Interrogé par des pharisiens sur ses critères à lui, Jésus ne rentre pas dans cette casuistique du permis et du défendu.

Il se place au « commencement », c'est-à-dire qu'il part du projet de Dieu sur l'humanité, dont nous parle la Genèse dans la première lecture.

Au commencement il y a la prise de conscience d'un manque :

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul ».

Au commencement il y a aussi ce cri d'admiration, ce cri d'amour, de l'homme découvrant sa femme : *« voici ... la chair de ma chair ».*

Au commencement, il y a l'homme et la femme qui s'attachent l'un à l'autre et *deviennent une seule chair*, unis jusqu'au plus intime.

À ceux qui ne veulent voir dans le mariage qu'une cage dont il faudrait chercher les issues de secours, ou qui ne voudraient en voir que les échecs, Jésus commence par en rappeler la beauté et la grandeur.

Frères et sœurs, ne nous laissons pas intimider par toute une propagande qui voudrait nous faire croire que le mariage n'est qu'une prison.

Je pense à la publicité arborée actuellement sur les bus de Paris qui fait la promotion, je cite « du premier site de rencontre extra-conjugale » et la publicité ajoute : « pensé par des femmes »...

Le logo de ce site est une pomme croquée, triste référence à la Genèse.

Osons dire et particulièrement à ceux qui s'y préparent, que le mariage est beau et qu'il vaut la peine de s'y engager.

« *Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ?* »

Cette question n'est pas seulement une mise à l'épreuve pour Jésus.

C'est aussi une mise à l'épreuve pour les prédicateurs qui doivent commenter cet évangile ce dimanche.

Que dire du mariage, quand on est soi-même célibataire ?

Que dire quand, selon les dernières statistiques, 46% des mariages en France se terminent par un divorce ?

Que dire quand on connaît autour de soi ou dans l'assemblée, des personnes dont le mariage était objectivement devenu un enfer, qui ont divorcé et qui ont, pour certaines, refait leur vie avec quelqu'un d'autre ?

Ce matin, je vous dirai juste ce que le pape François nous dit à nous prêtres sur ce sujet.

Dans *Amoris laetitia* il nous a invités à tenir deux choses ensemble :

La fidélité aux paroles de Jésus sur le mariage indissoluble d'une part.

« Afin d'éviter toute interprétation déviante, écrit-il, je rappelle que d'aucune manière l'Église ne doit renoncer à proposer l'idéal complet du mariage, le projet de Dieu dans toute sa grandeur » § 307

Et d'autre part il nous demande d'effectuer un discernement pastoral au cas par cas, « en évitant les jugements qui ne tiendraient pas compte de la complexité des situations » AL 296.

Je le cite :

« J'invite les pasteurs à écouter avec affection et sérénité, avec le désir sincère d'entrer dans le cœur du drame des personnes et de comprendre leur point de vue, pour les aider à mieux vivre et reconnaître leur place dans l'Église » § 312

Pourtant frères et sœurs, je vais peut-être vous surprendre.

Ce dimanche, ce n'est pas la parole de Jésus sur l'indissolubilité du mariage mais celle sur les enfants qui met les prédicateurs à l'épreuve.

« *Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. ... Il les embrassait et les bénissait en leur imposant les mains* ».

Ce geste de Jésus, de bénir et d'embrasser un enfant, ce geste si beau et si simple, nous est désormais strictement interdit, à nous les prêtres, parce que des frères dans le sacerdoce l'ont ignoblement perverti.

Après-demain sortira le rapport de la commission Sauvé sur les abus sexuels dans l'Église depuis 1950.

Je l'ai déjà dit le mois dernier, ce sera un séisme.

Sur une période de 70 ans, il y aurait plus de 10 000 victimes et le chiffre de 1500 prêtres abuseurs serait dépassé.

C'est énorme même si certains seront tentés de comparer ce chiffre aux 165 000 mineurs victimes de violences sexuelles en France chaque année¹.

Mais quand l'abuseur est un prêtre c'est bien pire, car non seulement le corps et le psychisme de la victime sont dévastés, mais aussi sa capacité à croire en Dieu.

Rappelons-nous les paroles de Jésus dimanche dernier :

« *Celui qui est un scandale, une occasion de chute pour un seul de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'on lui attache au cou une de ces meules que tournent les ânes, et qu'on le jette à la mer.* »

Notre Église va être à nouveau durement éprouvée.

Par la faute de prêtres et de religieux qui ont trahi leur consécration.

Par la faute de responsables ecclésiaux qui se sont contentés de déplacer les abuseurs afin d'éviter le scandale et qui n'ont pas voulu écouter la voix des victimes.

¹ Enquête Ipsos 2019

Il est bon que la vérité soit faite, même si elle est dure à entendre.

L'épreuve de l'Église n'est rien en comparaison de celle des victimes.

Sans doute est-il nécessaire que l'Église soit éprouvée comme il est bon que « l'or soit éprouvé au creuset », c'est-à-dire refondu pour être purifié de ses impuretés.

N'en doutons pas, il en sortira une Église plus humble, plus pauvre, plus miséricordieuse, plus évangélique, en un mot : plus sainte.

Et surtout une Église plus sûre, qui pourra à nouveau accueillir les enfants, les bénir et les embrasser.

Comme Jésus l'a fait.

Amen